

**ATELIER D'APPROPRIATION DES DOCUMENTS FONDAMENTAUX DU SECTEUR RURAL  
TENU A MASSAKORY DU 12 AU 14 JUILLET 2019**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Les travaux de l'Atelier d'appropriation des documents fondamentaux du secteur rural se sont déroulés dans la salle multimédia de la commune de Massakory, Chef-lieu de la province de Hadjer Lamis. Ont pris part aux travaux, les cadres des services centraux et provinciaux du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales et les organisations des Producteurs.

**CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie officielle d'ouverture de l'Atelier est présidée par Son Excellence Mr GAYANG SOUARE, Ministre de l'Elevage et des Productions Animales, en Présence de Mme NDougonna Mbakasse Riradjim, Conseillère en charge de l'Elevage du Président de la République.

*Quatre (4) interventions constituent les temps forts de cette cérémonie :*

- *Le mot de bienvenu du Maire de la Commune de Massakory ;*
- *Le mot d'introduction du Directeur Général du MEPA ;*
- *Allocution du Gouverneur de la Province de Hadjer Lamis ;*
- *Le discours d'ouverture du Ministre de l'Elevage et des Productions Animales.*

*Le Maire de Massakory souhaitant la bienvenue aux participants a fait l'historique de la ville ainsi que ses potentialités agro pastorale.*

*Le Directeur Général du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, Président du comité d'organisation a situé les participants sur le contexte de la tenue de cet atelier.*

*Mr le Gouverneur de la Province hôte a tout d'abord remercié le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ainsi que les partenaires techniques et financiers sur le choix de sa Province pour abriter les travaux de cet important Atelier.*

*Le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales lors de son discours d'ouverture a tout d'abord adressé ses remerciements aux Autorités Administratives de la Province pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation. Il a en outre rappelé aux participants le principal défi «selon la Vision 2030, le Tchad que nous voulons » réside dans la valorisation de cet immense potentiel de développement du secteur Agricole que recèle le Tchad pour compenser les ralentissements probables du PIB pétrolier les années à venir. Cette vision porte sur quatre axes stratégiques : i) le renforcement de l'unité nationale ; ii) le renforcement de la bonne gouvernance et un Etat de droit ; iii) le développement d'une économie forte et compétitive ; iv) L'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne a-t-il poursuivi. Avant de conclure il a exhorté les participants de bien comprendre les textes législatifs et réglementaires et les approprier pour une meilleure application.*

*Une photo de famille a marqué la fin de cette cérémonie :*

### **Travaux en plénière :**

*Un bureau a été mis en place pour diriger les travaux de cet atelier. Ce présidium se présente comme suit :*

- *Président ; Dr Adam Hassan Yacoub, Inspecteur Général*
- *Vice-président ; Dr Ousman Moussa Baba, Délégué Provincial de l'Elevage du Sila*
- *1<sup>er</sup> rapporteur ; FANGBO JOSUE, RSE de la Province de Wadi Fira*
- *2<sup>e</sup> rapporteur, Dr Khadidja Guirsimi Youssouf, de l'ONG Association des Eleveurs et Nomades (AEN) ;*
- *3<sup>e</sup> rapporteur. Dr Adyl Bechir, Directeur de l'Organisations des Professionnels de l'Elevage et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux*

*La présentation des participants et l'adoption de l'agenda de l'atelier constituent la première partie de la journée qui est suivi d'une pause.*

### **Première séance plénière :**

*Quatre présentations ont marqué la 1ere séance plénière. Il s'agit de :*

*Le PNDE II, la stratégie national du développement pastoral, Le plan National d'investissement du secteur rural (révisé) et le plan National de Développement (2017-2021) présentés respectivement par ;*

- *Mr Doumgo Sana Sevia, Conseiller du Ministre ;*
- *Dr Sougnabé Pabamé, Assistant Technique à la Plateforme Pastorale ;*
- *Mr Djimadoum Djeramian, Cadre à la DESPA, pour les deux derniers thèmes de cette séance plénière.*

*Présentant le PNDE 2 l'exposant n'a pas manqué de rappeler la démarche entreprise et le mécanisme de mise en œuvre de ce plan dont la reformulation prend en compte d'autres documents stratégiques, entre autres, la SNRP2 et le Plan National du Développement.*

*Mr Sana Sevia s'est également appesanti sur les différents programmes, mécanisme de suivi et évaluation de mise en œuvre de ce plan ainsi que les difficultés notoires dans le domaine de recherches liés aux données de bases, les études et les différentes priorités pour le développement durable. De ce thème, il ressort des débats, le manque d'évaluations des programmes pour tirer l'impact.*

*Le Dr Sougnabé Pabamé lors de son exposé a tout d'abord fait un rappel sur le bienfondé de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral, ses trois piliers qui sont les hommes, les animaux et les ressources naturelles.*

*L'exposant a insisté sur les différents défis à relever et les principaux axes de cette stratégie. Il s'agit entre autres :*

*L'accès à l'eau, aux services sociaux de base et la protection de l'environnement. Sur ce thème, beaucoup des questions étaient focalisées sur le code pastoral retiré. Selon les participants, la logique voudrait qu'après la loi d'orientation agro-Sylvo-pastoral, il fallait évoluer au code rural avant d'aboutir au code pastoral qui, répondra aux aspirations de tout le monde.*

*Mr Djimadoum Djeremian, DESPA dans son intervention a abordé deux thèmes. A savoir :*

*Le PNISR et le PND.*

*S'agissant du plan National d'investissement sur le secteur Rural, il a avant tout parlé du PDDAA qui se définit comme un outil stratégique de l'UA pour le secteur agricole adopté à MAPUTO en 2003, son lancement et sa mise en œuvre en Octobre 2011, la mise en place d'une équipe-pays multisectorielle et la signature du pacte le 16/12/2013.*

*Le PNSIR selon le présentateur, n'est pas un projet ni un programme mais un cadre de coordination et de planification sectorielle pour le développement rural.*

*Il a aussi abordé le Plan National de Développement (PND) , ses objectifs et ses axes stratégiques.*

*Des débats enrichissant ont suivi cette présentation qui se sont poursuivis jusqu'à la pause.*

### ***Deuxième séance plénière :***

*Cette séance a vu l'intervention des trois présentateurs Il s'agit de :*

- *Dr Mahamat Tahir Abakar, Sous-Directeur de la Pharmacie Vétérinaire ;*
- *Mr Haroun Moussa Coordonnateur du Programme PASTOR ;*
- *Mr Ousmane Mahamat Saleh, Coordonnateur du PIRPT.*

*Dans son exposé sur la situation de la peste équine au Tchad le Représentant de la DSV a fait la genèse des différentes démarches entreprises par les services vétérinaires depuis l'apparition de cette maladie aux Tchad.*

*Il s'agit des différentes étapes allant de la suspicion jusqu'à la recherche des serotypes du virus par des laboratoires de sante Animale des Maisons Alfort en France et le laboratoire de référence de l'OIE de la Peste Equine en Afrique du Sud.*

*Les rôles joués par l'IRED et le LANAVET de Garoua-Cameroun a aussi été porté à la connaissance des participants.*

*L'introduction de ce thème avait comme objectif, l'échange d'information sur cette maladie et l'accueil des informations relatives à l'évolution de la situation épidémiologique sur le terrain.*

*L'Intervention de Mr Ousman Mahamat Saleh intitulé « Vers Une Sécurisation du Foncier Pastoral au Tchad ».*

*Cet exposé est relatif à une étude commandité par le Programme PASTOR pour alimenter la réflexion du groupe de travail sur la sécurisation du foncier pastoral à travers la Plateforme Pastorale du Tchad (Novembre 2018 et Février 2019).*

*Après un bref rappel du cadre général de l'étude, le Coordonnateur du PIRPT a abordé l'importance de deux (2) plaidoyers notamment :*

- *plaidoyer pour que le pastoralisme soit d'intérêt général pour la nation tchadienne ;*

- *plaidoyer pour que les droits pastoraux soient intégrés dans tous les textes liés au foncier rural.*

*La communication de Mr Haroun Moussa sur le thème « Politiques de développement pastoral et l'organisation de la transhumance au Tchad et en France : expériences dans les perspectives d'institutions d'appui au pastoralisme pour l'amélioration des politiques publiques » est relatif au voyage d'étude effectué en France en juin 2019. Ce voyage d'étude a révélé quelques analyses comparatives entre l'élevage pastoral au Tchad et celui de la France. Cette analyse a fait ressortir quelques similitudes et points de divergences entre ces deux systèmes.*

*Chacune de ces trois (3) interventions a été suivie des discussions, au cours desquelles les participants ont exprimé leur inquiétude par rapport au diagnostic et les mesures prophylactiques spécifiques, la peste équine au Tchad.*

*Les questions relatives à la mobilité pastorale et la sédentarisation ont été aussi abordés.*

### ***3eme séance de plénière***

*Ce module développé par Dr MOLELE FIDELE, DG du MEPA, fait partie du thème central de l'Atelier. Il a défini l'ordonnance portant l'orientation agro-sylvo pastorale et Halieutique et les lois qui sont rédigées pour pallier à l'absence de synergie des acteurs du secteur rural et, de permettre l'accompagnement du Gouvernement dans sa vision 2030.*

*L'objectif de ces lois est de la construction d'une Agriculture durable qui procure une alimentation saine et suffisante, des revenus et des emplois sécurisés pour les populations rurales en générales et les groupes vulnérables en particuliers. Selon l'exposant l'Agriculture dans sa globalité est reconnue comme une profession et les différents rôles que l'Etat doit jouer pour l'atteinte des objectifs.*

*Il a développé le thème transversal basé sur le genre et en particulier les femmes veuves et les jeunes et l'obligation de l'Etat de favoriser le financement de leur activité tout en respectant la protection et la sauvegarde de l'Environnement.*

*L'exposant est substitué par Mr MAMOUDOU HASSANE, Assistant Technique au programme Fisrt de la FAO qui a commencé sa présentation en rappelant au passage que les lois sont écrites mais ses difficultés se situent dans sa mise en œuvre qui pose généralement problème. Il a développé les éléments de la valeur ajoutée des lois d'Orientations Agro-sylvo pastorale.*

*Les éléments de la valeur ajoutée sont centrés sur plusieurs axes qui sont entre et autres : l'exploitation familiale ; la reconnaissance à la protection sociale pour les exploitants agricole, la reconnaissance de droit à l'alimentation, la reconnaissance de la profession Agricole avec la définition des statuts des exploitations Agricoles et de leur exploitant, la création, des chambres provinciales et Nationale d'Agriculture, clarification des rôles des acteurs clés du développement des activités, le développement des interprofessions, les mécanismes de financement innovants, l'institution d'une semaine du monde rural et la création d'un conseil National d'orientation agro-sylvo pastoral et Halieutique.*

*La présentation de Mr MBAINAREM KOULADJE par ailleurs représentant du Ministère de l'Aménagement de Territoire est axée sur deux thématiques :*

***Le code domanial et foncier*** : *il est constitué des textes législatifs et règlementaires trop vétustes et datent de la période coloniale (22/07/67) d'où il est difficile d'exploiter et, il est important et nécessaire de les fusionner en un seul code plus cohérent.*

*L'objectif du code dominical et foncier est de garantir la cohésion sociale, la paix entre les communautés Nationale d'une part et d'autres part de tirer les leçons de la cohabitation du droit moderne et coutumier afin d'éviter l'insécurité foncière liées à l'exploitation agricole.*

*Pour son état d'avancement et sa relecture, il était prévu la mise sur pied d'un comité interministériel, l'élaboration de termes de référence, son budget assorti de la feuille de route.*

*Il a également présenté la loi n°025/PR/2019 du 02 /05/2019 qui détermine les principes fondamentaux et des orientations de l'aménagement de territoire en République du Tchad.*

*Cette loi définit les interventions qui ont des effets de structuration et de l'utilisation du territoire national et de ses ressources, les valeurs de paix, d'unité nationale, de sécurité, de solidarité, de protection de l'Environnement, de justice de droits humain et de satisfaction de besoin essentiels de l'homme.*

*Les participants sont repartis en deux groupes de travail thématique :*

- 1. Hiérarchisation des textes d'applications de la loi d'orientation agro-sylvo pastorale et halieutiques et l'opérationnalisation du PNISR.*

2. *Hiérarchisation des textes d'applications des lois d'orientations agro-sylvo pastorale à mettre en place par le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales.*

*La restitution des travaux des groupes est faite par les rapporteurs, suivie des échanges. La validation de ces travaux a été faite après l'intégration des amendements.*

*Suite aux échanges riches et fructueux, les feuilles de route pour les deux groupes de travail sont adoptées.*

***4 séance en plénière***

*Portant sur la réflexion de l'opportunité de la création d'une Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage, Son Excellence Mr le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales a fait une communication pour orienter l'esprit des participants par rapport aux difficultés rencontrées par L'ANADER de remplir véritablement ses missions eu égard à la crise que travail que traverse le pays. Alors il est urgent de penser à l'idéologie de s'approprier des activités relatives à l'Elevage en association avec aux organisations des producteurs.*

*Des échanges positifs orientant la nécessité de créer cette Agence qui se mettra en place. Certains participants se sont prononcés par rapport à la mission qui sera assignée à cette Agence (sensibilisation, vulgarisation, promotion, appui conseil, suivi de la mobilité pastorale, banque d'aliment bétail ...). Le DGM a demandé la mise en place un comité de réflexion sur la rédaction d'un draft de l'Agence et définir sa mission selon le Directeur*

*Les directives et orientations du Ministre relatives au respect de la hiérarchie, la mise en exergue de la compétence.*

*Les Rapporteurs*

***Les recommandations***

*Nous participants à l'Atelier d'Appropriation des documents fondamentaux du Secteur Rural tenu du 12 au 14 juillet 2019, recommandons ce qui suit:*

- 1. Faire adopter le PNDE II à l'échelle politique ;*
- 2. Assurer une coordination effective, efficiente et officielle de l'ensemble des opérations mises en œuvre (cf déclarations de Paris) ;*
- 3. Faire un plaidoyer auprès de PDDAA/PNSIR à enrôler le dossier du projet d'Appui à la réforme et à la Modernisation de l'Institut de Recherche en Elevage pour le Développement et à mettre en place son financement ;*
- 4. Mettre en place un programme de Développement des filières équine et Asines(PRODEFEAT) ;*
- 5. Mettre en place un mécanisme interne de Gouvernance ou de Gestion ou de Management des Orientation stratégiques de la vision 2030.*
- 6. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour traduire en actions concrète les orientations des différentes stratégies de Développement (SNDP, PNNA, PPPAA, PNSIR) en vue du secteur rural ;*
- 7. Intégrer les droits Pastoraux dans tous les documents des politiques du secteur rural,*
- 8. Intégrer les infrastructures pastorales dans le domaine public de l'Etat,*
- 9. Mettre en place un comité de réflexion sur le document de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage ;*
- 10. Instituer des journées pour faire le bilan annuel des activités du MEPA*

*Fait à Massakory, le 14/07/2019*

*Les participants*

